

Décrets et arrêtés

**MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
MIGRATION ET DES
TUNISIENS A L'ETRANGER**

Décret n° 2025-350 du 15 juillet 2025, portant ratification du mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre la République tunisienne et la République de Hongrie.

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Vu le décret n° 84-1242 du 20 octobre 1984, fixant les attributions du ministère des affaires étrangères, notamment son article 6,

Vu le mémorandum d'entente dans domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre la République tunisienne et la République de Hongrie, signé à Tunis le 29 avril 2024.

Prend le décret dont la teneur suit :

Article premier - Est ratifié, le mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre la République tunisienne et la République de Hongrie, signé à Tunis le 29 avril 2024 et annexé au présent décret.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 15 juillet 2025.

Le Président de la République

Kaïs Saïed